

Bruxelles, le 21 avril 2017

Le conseil d'administration et le comité de direction optent à l'unanimité pour une privatisation partielle de Belfius.

Le conseil d'administration du 20 avril 2017 a marqué son accord, à l'unanimité des voix, sur l'avis suivant à transmettre à l'actionnaire dans le cadre d'une privatisation de Belfius :

- « la nécessité de faire évoluer la structure actionnariale actuelle de Belfius Banque (pas de statu quo) ;
- le maintien d'un ancrage local durable pour Belfius, à savoir son actionnariat, ses activités et son centre de décision en Belgique ;
- la préférence du conseil d'administration pour une privatisation partielle de Belfius Banque, et ce, via une introduction en bourse (IPO) d'une participation minoritaire du capital de Belfius Banque. »

Au vu de la solidité financière dont Belfius jouit désormais, il n'est plus nécessaire que l'Etat belge demeure son actionnaire unique. Qui plus est, une privatisation partielle par le biais d'une introduction en bourse permet à Belfius de réaliser ses ambitions de croissance dans ses domaines stratégiques clés grâce à un accès aisé aux marchés financiers.

Aujourd'hui plus que jamais, une privatisation partielle offre à Belfius l'occasion de prendre son avenir fermement en main. Elle est en outre mieux à même de répondre avec succès aux nouveaux besoins des clients et aux défis posés par la révolution digitale et un environnement économique et financier difficile.

Contact presse

Ulrike Pommee
ulrike.pommee@belfius.be / press@belfius.be
02 222 02 57
www.belfius.com